



**DECISION N°D-2025-016
PORTANT APPROBATION ET SIGNATURE DE
L'AVENANT N°1 DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A
LA REHABILITATION ET D'EXTENSION DU STADE
RAYMOND VION » (M24-05-04)**

Le Maire de la Commune de Franqueville-Saint-Pierre,

Vu

- les articles L 1111-1 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- la délibération n° 2020-034 du Conseil Municipal en date du 25 juin 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire ;
- La délibération n°**2023-24** du Conseil Municipal en date du 06 avril 2023 relative à la création de l'APCP 2023.01 « REHABILITATION DES VESTIAIRES DU STADE VION » ;
- La délibération n°**2023-80** du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2023 relative à l'ajustement de l'APCP 2023.01 « REHABILITATION DES VESTIAIRES DU STADE VION » ;
- le Code de la Commande publique ;

Considérant l'exécution du marché public de travaux relatif à la réhabilitation et l'extension du Stade Raymond Vion avec pour Maitre d'œuvre « FACTUM SCENARII » ;

Considérant l'exécution du marché public de travaux relatif à la réhabilitation et l'extension du Stade Raymond Vion – LOT 4 / Menuiseries intérieures, notifié le 04/02/2025 avec le prestataire « A2PI » ;

Considérant le devis n° A2 2506012 en date du 28/05/2025 d'un montant de 2 969,10 € HT. ;

Considérant la nécessité des travaux supplémentaires ;

DECIDE

D'APPROUVER l'avenant n°1 du marché public de travaux de réhabilitation et d'extension du Stade Raymond Vion au prestataire « A2PI » d'un montant de 2 969,10 € HT.

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un administratif préalable qui peut être exercé dans le délai de deux mois à compter de sa notification, éventuellement suivi d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de ROUEN, dans un délai de deux mois à compter, soit de la réponse de l'administration, soit de la décision implicite de rejet de cette dernière.

Fait à Franqueville-Saint-Pierre,

Le 28 JUIL. 2025



Le Maire,
Bruno GUILBERT